LE MARCHÉ DE L'HABITATION

RAPPORT SUR LE MARCHÉ LOCATIF
Faits saillants - Nouveau-Brunswick*

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : printemps 2013

Figure 1

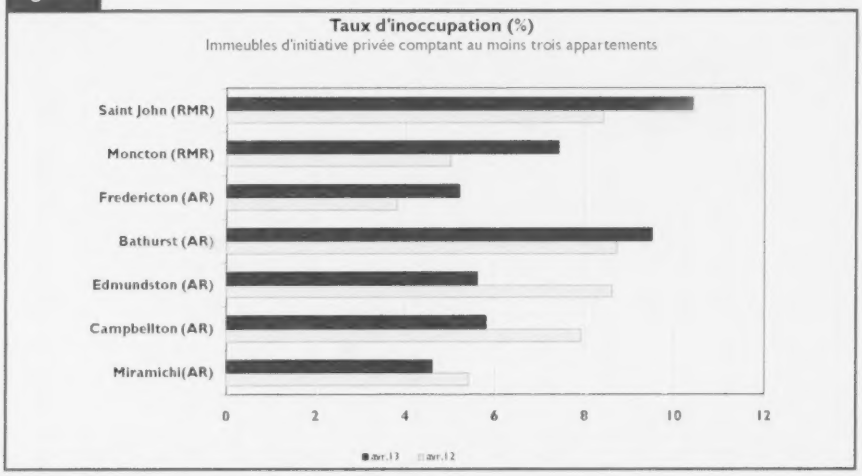

Figure 2

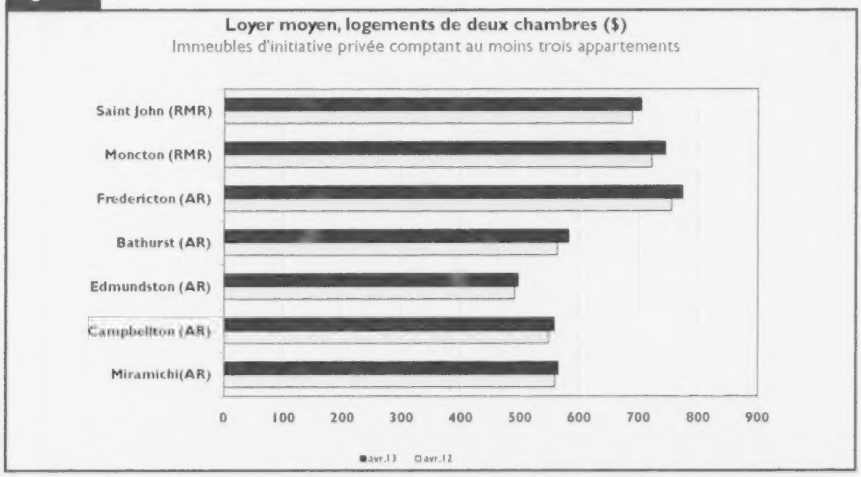

Augmentation des taux d'inoccupation dans les centres urbains du Nouveau Brunswick

- Dans les centres urbains du Nouveau Brunswick, le taux d'inoccupation global s'est accru de 1,4 point de pourcentage pour s'établir à 7,6 % en avril 2013; le taux des centres varie entre 4,6 et 10,4 %.
- Le loyer moyen des logements de deux chambres le plus élevé de la province (773 $) a été enregistré à Fredericton en avril. Le plus bas (496 $) a été relevé à Edmundston.
- Le taux de disponibilité des logements locatifs dans l'ensemble des sept centres urbains de la province se chiffrait à 8,6 %.
- D'après les immeubles visés par les enquêtes de 2012 et 2013, le loyer moyen des logements de deux chambres a augmenté de 1,5 % dans la province.

* L'enquête est menée uniquement dans les centres urbains de 10 000 habitants et plus.

Aperçu – grands centres urbains

Selon les résultats de l'Enquête sur les logements locatifs réalisée au printemps par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)[1], le taux d'inoccupation dans chacun des trois grands centres urbains du Nouveau Brunswick a augmenté d'une année sur l'autre en avril[2]. Avec un taux d'inoccupation de 10,4 %, Saint John a enregistré le taux d'inoccupation le plus élevé de ces trois grandes agglomérations et de la province. Fredericton a affiché la plus faible proportion de logements vacants (5,2 %). À Moncton, le taux d'inoccupation global est monté de 2,4 points de pourcentage pour s'établir à 7,4 % en avril.

La tendance à la hausse actuellement observée à Moncton peut s'expliquer par un déséquilibre grandissant entre l'offre et la demande. Depuis 2010, le rythme de la construction dans le segment des logements locatifs est bien au dessus de la moyenne des dix dernières années, ce qui a entraîné une expansion rapide du parc locatif ainsi que la progression du taux d'inoccupation enregistrée au printemps 2013. Dans une moindre mesure, la même tendance a été observée à Fredericton. Bien que le niveau de la construction ait été supérieur à la moyenne ces dernières années dans la capitale provinciale, l'augmentation de l'offre a suivi de près celle de la demande, ce qui a fait que l'accroissement du taux d'inoccupation local a été léger. À Moncton et à Fredericton, la croissance constante de la population a été l'un des principaux moteurs de la demande de logements locatifs et de la construction sur le marché locatif.

Contrairement à Fredericton et à Moncton, la construction de logements locatifs à Saint John a été relativement limitée ces dernières années. De 2010 à 2012, moins de 400 unités locatives ont été mises en chantier à Saint John, alors qu'à Moncton, même si la population compte à peu près le même nombre d'habitants, plus de 1 400 unités locatives ont été mises en chantier. Malgré la modeste expansion de l'univers locatif local, le taux d'inoccupation à Saint John était le plus élevé de la province en avril 2013, ce qui laisse entrevoir une diminution de la demande de logements locatifs. La hausse du taux d'inoccupation observée à Saint John est en grande partie attribuable à la croissance relativement limitée de la population et à la conjoncture favorable du marché, qui continue d'inciter les locataires actuels et éventuels à devenir propriétaires.

Parmi les trois principaux centres urbains de la province, c'est Fredericton qui a présenté le loyer moyen le plus élevé en avril 2013, à savoir 762 $. Les logements locatifs se louaient moins cher en moyenne à Moncton et à Saint John, c'est-à-dire 718 $ et 667 $ par mois, respectivement. À Fredericton et à Moncton, il se commence beaucoup de logements locatifs plus grands et plus chers, de telle sorte que le loyer mensuel moyen est supérieur à la moyenne provinciale.

Au Nouveau Brunswick, le taux de disponibilité moyen a augmenté de 2 points de pourcentage pour se fixer à 8,6 % ce printemps. À Fredericton, il était inférieur à la moyenne provinciale et s'établissait à 6,0 %, tandis qu'à Moncton et à Saint John, il était supérieur à la moyenne et se chiffrait à 8,8 et à 11,1 %, respectivement.

Taux d'inoccupation – petits centres urbains

Dans les quatre petits centres urbains de la province, le taux d'inoccupation au printemps 2013 variait entre 4,6 %, à Miramichi, et 9,5 %, à Bathurst. À Campbellton, Edmundston et Miramichi, les taux d'inoccupation ont subi une baisse comparativement à un an auparavant et étaient inférieurs à la moyenne provinciale. Plus précisément, à Miramichi, le recul du taux d'inoccupation s'explique en partie par la faiblesse de l'offre de logements neufs et par l'accroissement de la demande qui découle de la progression de l'emploi au nouveau centre de paye du gouvernement fédéral. De façon générale, la construction d'appartements dans les centres urbains du Nord du Nouveau Brunswick a été limitée par la relative faiblesse de la demande résultant du niveau constant d'émigration ces dernières années. L'univers locatif dans chaque centre demeure donc relativement petit, ce qui entraîne de plus fortes fluctuations annuelles du taux d'inoccupation causées par les changements dans les tendances migratoires, notamment en raison des niveaux d'emploi.

[1] Taux d'inoccupation des immeubles d'initiative privée comptant trois appartements locatifs ou plus.

[2] Par centre urbain, on entend un centre où résident au moins 10 000 personnes. Les régions métropolitaines de recensement (RMR) sont définies par Statistique Canada.

Loyer moyen – centres urbains du Nouveau Brunswick

D'après les immeubles visés par les enquêtes de 2012 et 2013[3], le loyer moyen dans l'ensemble des centres urbains du Nouveau-Brunswick s'est accru de 1,6 % cette année. Les augmentations du loyer moyen ont oscillé entre 1,3 %, à Campbellton, et 2,0 %, à Edmundston. La progression annuelle du loyer moyen dans la catégorie populaire des logements de deux chambres a été de 1,5 %.

[3] Dans la comparaison d'une année sur l'autre des loyers moyens, il faut tenir compte de l'âge de l'immeuble, car les loyers demandés sont en général plus élevés dans les ensembles de construction récente que dans les bâtiments anciens. En comparant les loyers d'unités faisant partie de l'échantillon qu'ont en commun l'Enquête sur les logements locatifs d'avril 2012 et celle d'avril 2013, on obtient une meilleure indication de la hausse réelle assumée par la plupart des locataires.

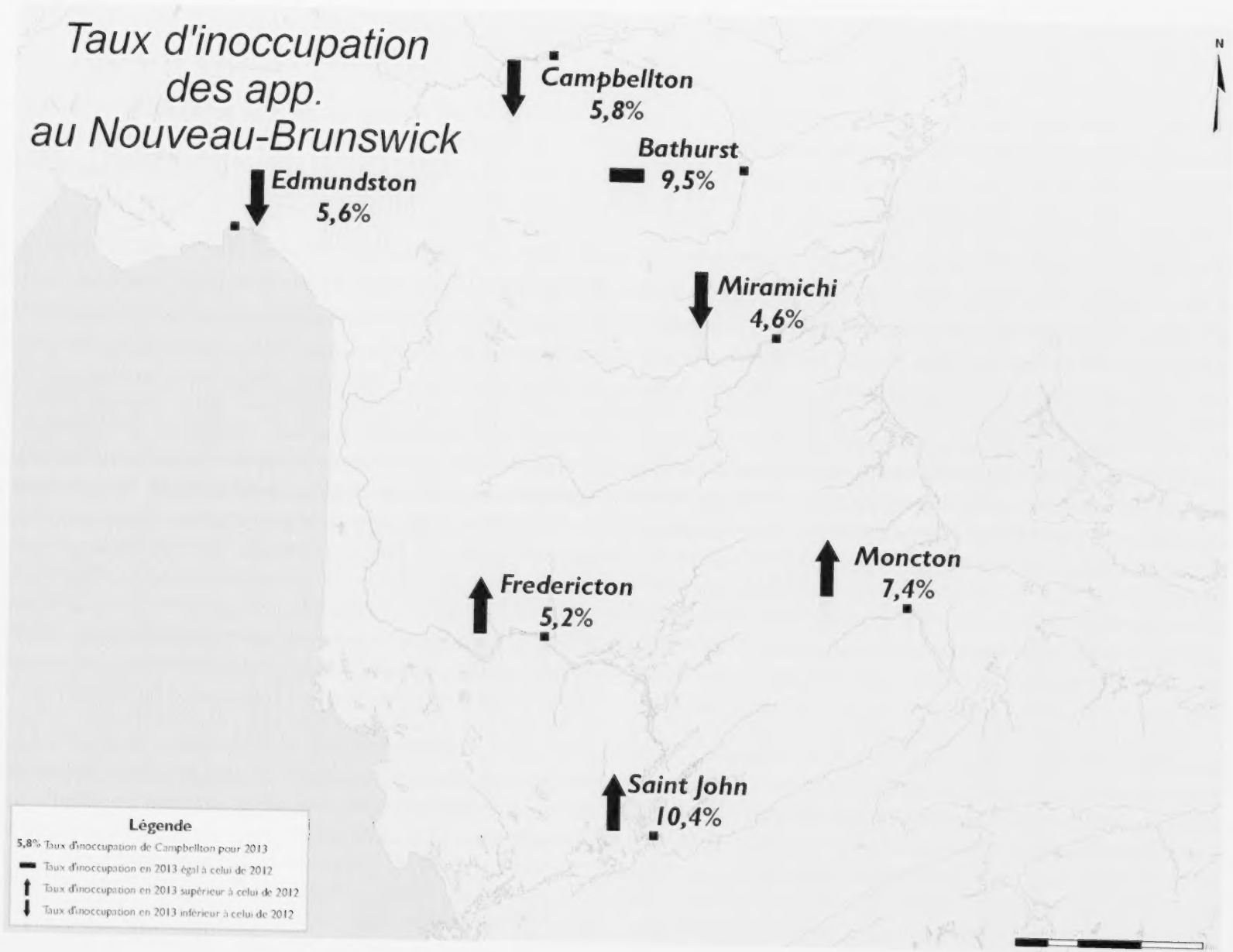
Taux d'inoccupation des app. au Nouveau-Brunswick
Campbellton
5,8%
Bathurst
9,5%
Edmundston
5,6%
Miramichi
4,6%
Moncton
7,4%
Fredericton
5,2%
Saint John
10,4%
N
Légende
5,8% Taux d'inoccupation de Campbellton pour 2013
Taux d'inoccupation en 2013 égal à celui de 2012
Taux d'inoccupation en 2013 supérieur à celui de 2012
Taux d'inoccupation en 2013 inférieur à celui de 2012

1.1.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13
Moncton (RMR)	3,3	5,7	3,9	7,0	5,5	7,4	5,2	**	5,0	7,4
Saint John (RMR)	**	9,6	9,0	10,2	8,4	10,4	7,0	10,9	8,4	10,4
Bathurst (AR)	17,0	18,7	10,8	12,0	6,7	6,8	3,9	6,3	8,7	9,5
Campbellton (AR)	9,1	**	9,7	7,1	5,8	3,1	12,5	7,2	7,9	5,8
Edmundston (AR)	**	9,8	13,3	9,0	5,9	3,4	**	0,0	8,6	5,6
Fredericton (AR)	3,8	5,7	4,3	5,2	3,7	5,4	4,0	4,1	3,8	5,2
Miramichi(AR)	21,7	10,0	5,6	2,8	4,8	4,8	4,4	9,1	5,4	4,6
N.-B., centres de 10 000+	**7,9**	**8,9**	**6,7**	**7,8**	**5,9**	**7,4**	**5,6**	**8,0**	**6,2**	**7,6**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.1.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13
Moncton (RMR)	480	501	604	636	721	744	850	860	693	718
Saint John (RMR)	480	495	578	586	688	703	754	750	661	667
Bathurst (AR)	343	346	446	456	562	581	567	590	506	522
Campbellton (AR)	400	390	437	440	547	557	670	654	506	515
Edmundston (AR)	341	364	419	434	490	496	544	550	460	469
Fredericton (AR)	537	576	628	660	755	773	995	1 036	746	762
Miramichi(AR)	329	338	493	504	558	564	560	544	535	543
N.-B., centres de 10 000+	**465**	**494**	**571**	**594**	**696**	**716**	**828**	**836**	**668**	**685**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation):
a - Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b - Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c - Bon ($5 < cv \leq 7,5$), d - Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.1.3 Univers des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13
Moncton (RMR)	365	370	2 416	2 542	6 815	7 061	474	490	10 070	10 463
Saint John (RMR)	384	371	2 294	2 305	4 697	4 701	1 146	157	8 521	8 534
Bathurst (AR)	130	130	362	367	682	693	117	106	1 291	1 296
Campbellton (AR)	45	45	328	329	424	436	69	72	866	882
Edmundston (AR)	64	58	483	457	645	651	80	75	1 272	1 241
Fredericton (AR)	335	366	1 541	1 624	4 216	4 271	787	833	6 879	7 094
Miramichi(AR)	23	20	219	219	562	560	45	44	849	843
N.-B., centres de 10 000+	**1 346**	**1 360**	**7 643**	**7 843**	**18 041**	**18 373**	**2 718**	**2 777**	**29 748**	**30 353**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.1.4 Taux de disponibilité (%) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13	avr.12	avr.13
Moncton (RMR)	4,9 b	**	4,3 b	8,5	5,8 b	8,9	5,4 c	11,5	5,4 b	8,8
Saint John (RMR)	11,1 c	10,1	9,2 b	11,5	8,6 b	10,9	8,4 c	11,1	8,8 b	11,1
Bathurst (AR)	17,0 c	18,7	11,1 c	12,3	6,9 b	7,6	3,9 c	6,3	8,9 b	10,0
Campbellton (AR)	9,1 c	**	9,7 c	7,4	6,0 c	3,4	12,5 d	7,2	8,1 c	6,0
Edmundston (AR)	**	13,7	13,3 c	9,8	7,1 c	4,5	**	**	9,3 c	6,8
Fredericton (AR)	4,3 c	6,8	4,4 c	6,3	4,5 c	6,2	4,6 c	4,2	4,5 c	6,0
Miramichi(AR)	21,7 c	10,0	5,6 c	2,8	5,0 c	4,8	4,4 c	9,1	5,6 c	4,6
N.-B., centres de 10 000+	**8,6 b**	**9,7 b**	**7,0 b**	**9,0 b**	**6,3 b**	**8,3 b**	**6,4 c**	**8,6 b**	**6,6 b**	**8,6 b**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

1.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des appartements d'initiative privée[1] selon le nombre de chambres
Nouveau-Brunswick

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.11 à avr.12	avr.12 à avr.13	avr.11 à avr.12	avr.12 à avr.13	avr.11 à avr.12	avr.12 à avr.13	avr.11 à avr.12	avr.12 à avr.13	avr.11 à avr.12	avr.12 à avr.13
Moncton (RMR)	2,3 c	2,8 d	2,9 c	1,9 c	2,9 b	1,6 b	2,0 c	++	2,6 b	1,9 b
Saint John (RMR)	**	++	3,6 d	++	4,9 c	++	3,0 d	++	4,3 b	**
Bathurst (AR)	-1,5	0,8	2,1	2,3	2,3	1,2	6,6	3,8	2,0	1,8
Campbellton (AR)	-1,9	0,4	0,8	0,8	0,7	1,4	2,1	1,1	0,5	1,3
Edmundston (AR)	++	++	++	**	1,8	2,0	**	2,6	1,4	2,0
Fredericton (AR)	1,5	++	3,6	1,4	2,9	2,4	3,9	++	2,4	1,8
Miramichi(AR)	++	++	**	2,9	2,4	1,8	++	++	2,4	2,0
N.-B., centres de 10 000+	**3,7**	**++**	**3,2**	**1,6**	**3,3**	**1,5**	**3,1**	**++**	**2,9**	**1,6**

[1]La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
++ La variation du loyer n'est pas statistiquement significative. Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage

NOTE TECHNIQUE

Différence entre la variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) ET la variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement)

Variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) : Le résultat (hausse ou baisse) du calcul de la variation en pourcentage des loyers moyens d'une année à une autre (par exemple : dans le cas d'un loyer moyen qui passerait de 500 $ une année donnée à 550 $ l'année suivante, le résultat serait une hausse de 10 %) est influencé par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, l'ajout à l'univers de l'Enquête d'ensembles neufs de logements locatifs luxueux, la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires peuvent faire monter les loyers moyens par rapport à l'année précédente) et par la variation du niveau des loyers (c'est-à-dire par les hausses et les baisses du niveau des loyers exigés par les propriétaires-bailleurs).

Variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement) : Cette mesure permet d'estimer la variation du niveau des loyers. L'estimation est faite à partir des données sur les immeubles faisant partie de l'échantillon commun à l'Enquête sur les logements locatifs de l'année en cours et à l'Enquête de l'année précédente. Par contre, le résultat est quand même influencé, dans une certaine mesure, par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, par la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires, des facteurs qui ne sont pas mesurés par l'Enquête, les données recueillies n'étant pas assez détaillées).

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'Enquête sur les logements locatifs (ELL) chaque année en avril et en octobre pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif. L'Enquête porte sur un échantillon de logements pris dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Seuls les immeubles d'initiative privée qui comptent au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis au moins trois mois sont inclus. L'Enquête permet de recueillir des données sur les loyers du marché, les unités disponibles et les unités vacantes pour tous les immeubles compris dans l'échantillon.

L'Enquête se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge. L'Enquête a lieu pendant les deux premières semaines des mois d'avril et d'octobre, et ses résultats reflètent la conjoncture du marché à ce moment-là.

L'Enquête sur les logements locatifs que mène la SCHL permet de connaître les taux d'inoccupation, les taux de disponibilité et les loyers moyens des logements neufs ou existants. Il y a en outre une mesure qui permet d'estimer le taux de variation des loyers dans les immeubles existants seulement. Cette mesure tient compte d'immeubles qu'ont en commun les échantillons de l'Enquête actuelle et de l'Enquête de l'année précédente. En examinant comment évoluent les loyers dans les immeubles existants, on fait abstraction de l'incidence que peuvent avoir les immeubles neufs, les immeubles convertis et le renouvellement de l'échantillon sur le pourcentage de variation des loyers, et on obtient une estimation de l'évolution des loyers exigés par les propriétaires. Les estimations relatives aux immeubles existants sont diffusées dans le *Rapport sur le marché locatif : Faits saillants pour le Canada* et dans les éditions du *Rapport sur le marché locatif : Faits saillants* de chaque province, ainsi que dans les rapports sur les RMR (enquête de l'automne seulement). Les loyers pratiqués dans les immeubles neufs et les immeubles existants y figurent également. Les taux de variation des loyers sont statistiquement significatifs dans le cas des immeubles existants, alors qu'ils peuvent ne pas l'être si on les calcule en incluant les logements neufs et existants.

DÉFINITIONS

Ensemble de logements en rangée locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements contigus avec entrée privée qui sont offerts en location. Les habitations occupées par les propriétaires sont exclues du total des logements locatifs compris dans les ensembles. Les logements (ou maisons) en rangée sont parfois appelés logements en bande.

Immeuble d'appartements locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements offerts en location, dont un ou plus n'a pas d'entrée privée. Les habitations occupées par les propriétaires sont exclues du total des logements locatifs compris dans les immeubles.

Logement disponible : Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement officiel et qu'aucun nouveau locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant (voir la définition de « logement vacant »).

Logement vacant : Un logement est considéré comme étant vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il pourrait l'être immédiatement.

Loyer : Montant réel que les locataires paient pour leur logement. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services, comme le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude, sont inclus ou non dans le loyer. Dans le cas des logements disponibles ou vacants, le loyer correspond au montant demandé par le propriétaire.

Les chiffres sur les loyers moyens figurant dans la présente publication donnent une bonne indication du montant que paient les locataires selon la taille des logements et le secteur géographique. Les services comme le chauffage, l'électricité et l'eau chaude peuvent être inclus ou non dans le loyer.

Définition des secteurs de recensement utilisés dans la présente publication

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit, selon les données du recensement de la population, compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 100 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le volume de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. Les RMR et les AR englobent des municipalités ou des subdivisions de recensement.

Toutes les données sont fondées sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2011 de Statistique Canada.

Remerciements

L'Enquête sur les logements locatifs ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires, gestionnaires et concierges d'immeubles des différentes régions du Canada. La SCHL apprécie leur travail assidu et l'aide qu'ils lui apportent en fournissant de l'information exacte en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profite à l'ensemble du secteur de l'habitation.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca ou suivez nous sur Twitter, YouTube et Flickr.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274. De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation.

© 2013, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH); courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :
Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

25 ans years

Le 1er juin 2012, le Centre d'analyse de marché de la SCHL a eu 25 ans!

Le Centre d'analyse de marché de la SCHL est depuis longtemps reconnu comme la ressource par excellence au Canada pour les intervenants du secteur de l'habitation désirant obtenir des analyses de données et des prévisions fiables, impartiales et actuelles sur le marché de l'habitation.

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

Cyberforums sur le logement abordable

Les cyberforums sur le logement abordable organisés par la SCHL sont des séminaires d'apprentissage à distance qui réunissent des personnes intéressées et des experts de l'industrie au moyen du téléphone et de la technologie Web. Vous pouvez écouter, participer, voir et apprendre sans avoir à payer des frais de déplacement.

Inscrivez-vous en ligne!

www.schl.ca/cla

17 04 13

64497_2013_B01